

S'établir en horticulture...

Un préalable: la formation!

André Carrier, agronome, M.Sc.
Conseiller régional en horticulture

Même si elle n'est pas un gage assuré de réussite, la formation est décidément un préalable pour quiconque souhaite développer un projet horticole. «Le savoir, c'est le pouvoir!»

Au fil des années, et après 34 ans d'agronomie, je peux vous dire que j'ai rencontré des centaines de personnes qui voulaient démarrer un projet et bâtir une entreprise horticole. Malheureusement, une bonne partie de ces gens n'avait pas de formation pertinente en agriculture. Cela a sans doute contribué à l'échec de plusieurs. À force de faire des erreurs, de prendre de mauvaises décisions, on finit par se fragiliser, voire se décourager. Au contraire, celui ou celle qui sait quoi faire réussit beaucoup mieux à éviter les écueils et à arriver à bon port!

Aujourd'hui, il n'y a pas d'excuses possibles pour ne pas se former; même les «experts» ne cessent de le faire! Les sources d'information sont multiples, faciles d'accès et bon marché. Les maisons d'enseignement se fendent littéralement en quatre pour offrir toutes sortes de cours: petits, moyens, longs, à distance, etc.

PAR OÙ COMMENCER?

Pourquoi vous priver de l'expertise des autres? Je vous suggère de discuter de votre cas avec un conseiller agricole pour qu'il puisse vous aiguiller sur différentes pistes. Internet aussi offre une avenue intéressante. Vous ne savez pas comment cela fonctionne? Inscrivez-vous à un cours! Vous n'avez pas les moyens de vous priver de toute l'information que l'on peut y trouver! Sur Internet comme tel, une manne d'information est disponible. Encore faut-il s'assurer que ce soit adapté à la situation du Québec. Il existe cependant de très bons réseaux d'information québécois. Un des meilleurs demeure Agri-Réseau, que l'on retrouve à l'adresse www.agrireseau.qc.ca. Il s'agit d'une initiative du MAPAQ, principalement pilotée par des conseillers et conseillères du Ministère. On y retrouve 24 réseaux pour autant de spécialités: à **consulter absolument!** Plusieurs bons livres existent également, mais on doit privilégier ceux qui sont du type «guide de production», car ils sont plus pratiques.

Vous pouvez commencer à vous informer en allant sur le site www.inforoutefpt.org; celui-ci vous donne accès à tout ce qui se fait au Québec, que ce soit de niveau secondaire ou collégial, en ce qui a trait à la formation à distance ou à la formation sur mesure, etc. Vous y retrouverez les commissions scolaires et les collèges de la région. Un autre incontournable est le Collectif régional en formation agricole, dont l'adresse Internet est www.formationagricole.com. Vous y trouverez plusieurs cours d'aspect très pratique, près de chez vous. En matière d'horticulture, nous vous recommandons l'Institut de technologie agricole du MAPAQ, à l'adresse www.ita.qc.ca, de même que le

Centre de formation professionnelle Fierbourg, à l'adresse www.fierbourg.com. Les universités offrent également des cours d'horticulture de divers niveaux.

La formation en classe est toujours intéressante car elle permet l'interaction entre les élèves et le professeur. Autre point majeur complémentaire à la formation: **l'expérience pratique**. Si vous n'en avez pas ou peu, des stages en entreprise et des visites de fermes devraient absolument faire partie de vos projets. Ce sera peut-être déterminant pour vous.

Enfin, comme tout projet requiert du financement, nous vous recommandons vivement de consulter les sites Internet de certains organismes comme La Financière agricole du Québec, à l'adresse suivante: www.fadq.qc.ca. Vous y verrez, entre autres, les diverses possibilités de subventions à l'établissement. Il y a également Financement agricole Canada, que vous pouvez visiter au www.fcc-fac.ca.

Des promoteurs (vous!) bien formés et informés mettent déjà plusieurs bonnes cartes dans leur jeu! Ne passez pas à côté et assurez-vous de posséder le plus d'atouts possible!

Bon succès!

600 mots
2006-11-30 crd, pl, lv